Aubergenville lance sa mutuelle communale : une complémentaire santé accessible à tous !



Une mutuelle pour tous les Aubergenvillois

Jeunes, familles, actifs, retraités : la mutuelle communale s’adresse à tous les habitants d’Aubergenville, quels que soient leur âge ou leur situation, sans condition de ressources.

Grâce à plusieurs niveaux de couverture, chacun peut trouver une solution adaptée à ses besoins de santé et à ses capacités financières.

L’adhésion est entièrement libre et sans obligation. Chaque habitant peut se renseigner, comparer les garanties et les tarifs, demander un devis personnalisé et décider de souscrire ou non.

Des garanties adaptées et des avantages supplémentaires

Au-delà des remboursements traditionnels en matière de santé (consultations médicales, hospitalisation, soins dentaires, optique, audition…), la Mutuelle JUST propose également des services et des avantages complémentaires.

Parmi les avantages annoncés, selon les garanties et conditions applicables :

- *Jusqu’à 40 € remboursés* sur la pratique d’une activité sportive.
- *Un dispositif de parrainage* permettant de bénéficier d’avantages pouvant atteindre 300 €.
- *Des économies potentielles pouvant aller jusqu’à 600 € par an*, selon la situation et le contrat choisi.
- *Un forfait bien-être*, pour certaines dépenses non prises en charge par l’Assurance maladie.

Des conseillers de la Mutuelle JUST accompagnent gratuitement les personnes intéressées afin d’étudier leurs besoins, de présenter les garanties et de leur proposer un devis personnalisé.

Un service de proximité au plus près des habitants

Parce que l’accès à l’information et l’accompagnement sont essentiels, des *permanences de proximité* sont organisées à Aubergenville afin de permettre aux habitants de rencontrer directement un conseiller mutualiste.

Ces permanences se déroulent notamment à compter du 21 octobre 2026 :

- À la *Maison de Voisinage*.
- À la *Maison de Tous*.

Les conseillers pourront répondre aux questions, expliquer les différentes formules, accompagner les habitants dans leurs démarches et les aider à comparer les offres.

Les rendez-vous sont gratuits et sans engagement.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour découvrir les offres de la mutuelle communale et rencontrer un conseiller JUST, deux possibilités :

Prendre rendez-vous en ligne :

Je prends rendez-vous avec un conseiller de la Mutuelle JUST

Contacter la Mutuelle JUST :

0 809 546 000 (service gratuit + prix d'un appel).

Toutes les informations sur les garanties et les services proposés sont également disponibles sur www.just.fr

Avec cette mutuelle communale, la Ville d’Aubergenville poursuit son action en faveur d’une commune toujours plus solidaire, attentive aux besoins de chacun et engagée pour le bien-être de tous.

Ce partenariat, *sans frais pour la commune*, constitue une nouvelle réponse concrète aux préoccupations des habitants, dans un contexte où les dépenses de santé pèsent parfois lourdement sur le budget des ménages.